TRANSFERTON

Tenue informatisée des Registres des Mouvements de Titres

Le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 sur la dématérialisation des actions de sociétés anonymes a rendu obligatoire l'inscription des actionnaires en comptabilité sur un registre spécialement adapté à cet effet. Le nom, l'adresse, les coordonnées fiscales et le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire sont enregistrés par la société émettrice, ou par une personne mandatée à cet effet.



Lorsqu'une entreprise veut accroître le nombre de ses actionnaires il est nécessaire de bien tenir compte des cessions d'actions et de suivre correctement les changements d'actionnaires.

En 1987, CiiB a développé le logiciel *TRACTION* sous *clipper dBase*, lui permettant d'assurer la tenue des Registres des Mouvements de Titres des 54 sociétés qu'il a introduites en bourse, totalisant 30 000 actionnaires.

En 2017, CiiB a transposé *TRACTION* en *php/Mysql*, reprenant la totalité des fonctionnalités d'origine (tenue de la comptabilité titres, préparation des assemblées générales, réalisation des OST...) et de nouvelles fonctionnalités (gestion de l'actionnariat des salariés...)



Principales Fonctionnalités de TRACTION

✓ Tenue de la Comptabilité Titres

- Attribution à chaque actionnaire d'un numéro d'identifiant, leur permettant le suivi de leurs actions
- Etablissement et contrôle des ODM (ordres de mouvement des titres)
- Enregistrement de tous les mouvements d'actionnaires (négociations, cessions, transmissions)

✓ Assemblées Générales

- Préparation des convocations et des listes d'assemblées
- calcul des droits de vote double

√ Réalisation des OST (Opérations Sur Titres)

- Augmentations de capital par exercice de droits préférentiels de souscription ou de droits d'attribution
- Attributions d'actions (suite aux décisions d'incorporation de réserves ou de primes d'émission)
- Ouverture et gestion des registres de détenteurs de droits
- Paiement des dividendes
- Conversion d'obligations ou de bons de souscription en actions

✓ Aspects Sécurité

- Accès aux informations après identification par identifiant et mot de passe
- TRACTION est installé sur un poste informatique isolé d'internet, évitant les intrusions et virus
- Les données de *TRACTION* sont sauvegardées quotidiennement



Tenue de vos Registres des mouvements de Titres

Votre société peut mandater CiiB pour assurer la tenue de vos registres titres nominatifs (art. R211-3 du Code monétaire et financier et art. R228-8 du Code de commerce) ou registre dématérialisé des actionnaires.

✓ Pour les Emetteurs :

CiiB tient la comptabilité des titres, le traitement des achats et ventes, gère également les formalités consécutives aux opérations financières

✓ Augmentations de capital par :

- Souscriptions réservées, avec offre au public de titres financiers, ou avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).
- Attributions : gestion des droits

CiiB peut également, sur demande des sociétés émettrices, effectuer le paiement ou indemnisation des dividendes, établir les convocations aux assemblées générales, gérer la transmission des convocations par un moyen électronique de télécommunication (art. R225-63 du Code de commerce)

L'ensemble des opérations se faisant en étroite collaboration avec la société émettrice et ses conseils habituels

✓ Les Sociétés émettrices disposent en permanence des renseignement suivants :

- Liste nominative des actionnaires avec indication du nombre de titres détenus par chacun d'eux
- Liste des mouvements (Grand Livre) comprenant un récapitulatif de toutes les opérations
- Demandes d'achats ou de ventes d'actions émanant des actionnaires

✓ Informations sur les Actionnaires :

Un numéro d'identifiant est attribué aux actionnaires

Les actions peuvent faire l'objet d'une caution (nantissement, blocage), elles sont alors considérées comme non négociables jusqu'à la mainlevée

CiiB peut renseigner l'actionnaire à tout moment sur le nombre d'actions qu'il détient et lui adresser une attestation d'inscription en compte de titres nominatifs

Un code permet de reconnaître l'origine de la détention :

- Nominatif pur lorsque les titres sont en dépôt directement dans la société
- Nominatif administré lorsque les actions de l'actionnaire sont déposées chez un intermédiaire financier



CiiB vous informe

✓ Emetteurs :

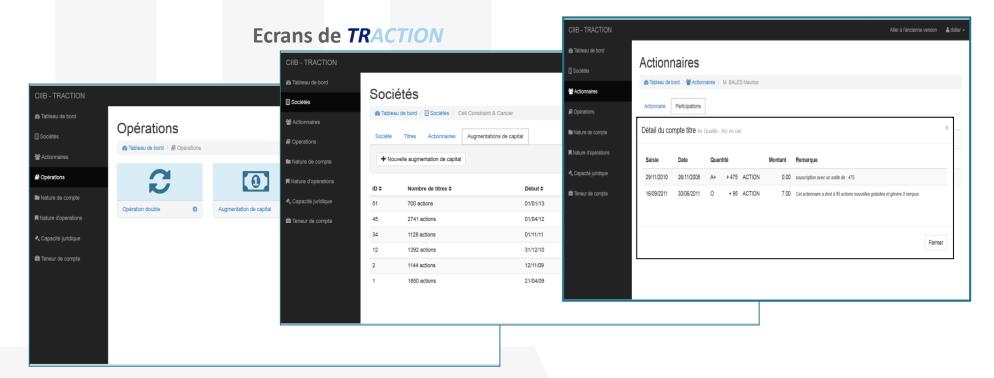
Liste des actionnaires accessible en temps réel

✓ Sociétés de Bourse :

Liste de leurs clients 'nominatifs administrés', comptes transit-négociation avec leurs soldes actions, détails et historiques des comptes

✓ Actionnaires :

- Solde, historique des opérations
- Annonces d'achat/vente en cours (pour les actionnaires dont la société a mis en place un carnet d'annonces de gré à gré suivi par CiiB).



Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 267 246 € Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 338 689 227

Présentation de CiiB

- Créé en 1982, agréé Auxiliaire de la profession boursière
- A été le principal animateur des <u>bourses régionales</u> en introduisant 54 PME sur le marché Hors Cote d'acclimatation, antichambre du Second Marché
- A développé, sur le Hors Cote, certaines règles de respect des actionnaires minoritaires. Notamment avec la notion de Contrat de liquidité qui sera ensuite appliqué par l'ensemble des entreprises du Second Marché
- Suite à la fermeture des bourses régionales, CiiB a ralenti le développement de ses activités pendant plusieurs années pour développer <u>Love Money</u>.
- Mise au point d'un concept de marché d'actions, sur minitel puis sur internet.
 R&D pour orienter l'épargne de proximité au capital de PME à fort potentiel de croissance.
- Labellisé Fintech, pour le <u>Carnet d'annonces électronique</u>, par le pôle de compétitivité mondial Finance Innovation

POUR NOUS CONTACTER
Tél. 01 42 46 11 73
Mail contact@ciib.fr

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX 8, rue Saint-Marc 75002 Paris





